



CHSCTD
du 16 juin 2022

RÉPONSE AUX DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Vous trouverez ici celle, particulièrement offensive, de l'UNSA Éducation

IA : En ce qui concerne les personnels en situation difficile, on peut associer d'autres personnels que les enseignants eux aussi en situation difficile.

UNSA : Nous sommes d'autant plus d'accord que notre fédération UNSA Éducation a porté ce message lors des précédents CHSCT Ministériels et académiques :

les syndicats de l'UNSA Éducation, qu'il s'agisse des agents administratifs, des inspecteurs, ... sondent leur métier via des enquêtes sur les arrêts de travail, l'épuisement professionnel, les mobilités sortantes, les démissions et ruptures conventionnelles, ... tant l'employeur est dans l'incapacité de fournir ces éléments pourtant majeurs pour toute démarche d'analyse et action de remédiation.

Chez les médecins de l'Éducation nationale, comme chez les autres professionnels de santé de notre ministère que sont les infirmières et infirmiers, les psychologues du travail, ... la souffrance est à son apogée et révélatrice d'un mal bien plus grand. Un professionnel de santé qui va mal, c'est tous les métiers dont il est missionné pour assurer la santé au travail qui vont mal.

Lire notre déclaration préalable en CHSCTA.

Ruptures Conventionnelles / Démissions

IA : un certain nombre de personnels se sont interrogés sur leur vie pro, le nombre de ruptures conventionnelles est en hausse : 13. Mais cela concerne tous les métiers et actuellement il faut envisager 3 ou 4 évolutions au cours de la carrière, c'est différent d'avant. Mais cette volonté de quitter le métier se voit surtout dans le premier degré, c'est là où il y a eu le plus de pression durant les deux années de crise Covid.

UNSA : Nous confirmons que ces deux dernières années très particulières et difficiles ont impacté nos collègues et que nombre d'entre eux souhaitent quitter l'enseignement et s'interrogent car ils n'en peuvent plus... Lorsque nous alertions les autorités académiques de ce constat et de nos craintes, il nous était répondu qu'il n'y avait pas de constat alarmant. Les récentes données du rectorat (Bilan social présenté lors du CTA du) indiquent qu'il y a une augmentation de 148% des ruptures conventionnelles.

Refus de temps partiel (évoqués dans notre déclaration préalable)

IA : nous sommes en tension niveau personnels. Les conditions de travail dans le 1er degré ont été plus rudes que d'habitude et notamment la pression des parents. Les années passées, nous avons eu de belles avancées sur le 80 %. Nous sommes encore dans les préparations de rentrée.

Robin Maillot – Nadine Guédé Représentants de l'UNSA Éducation en CHSCTD

39 refus sur 185 demandes. On doit mettre des personnes sur les postes. Il n'y a pas forcément de refus parfois juste un changement de quotité. On regarde les situations précisément.

UNSA : « *Nous rappelons que bien souvent sur leur journée dégagée, la plupart des collègues travaillent et c'est ainsi qu'ils tiennent toute l'année. Et il faut avoir une attention particulière sur les personnes de 60 ans et plus. Pour ce qui concerne le temps partiel, nous rappelons que certaines de nos collègues ont des conjoints qui ont des professions très contraignantes et que le premier degré est le parent pauvre de l'éducation pour le temps partiel et encore plus par rapport aux autres services de la fonction publique... »*

Ineats / Exéats

IA : Malheureusement les autres académies ne libèrent pas leurs personnels. Et nous sommes en sous nombre, on espère encore des entrées par le biais des ineats, certaines ont eu lieu mais nous avons des inquiétudes.

IENA : 45 exéats ont été autorisés, une dizaine d'ineats ont été effectués.

UNSA : *Nombre de départements bloquent les collègues et parfois durant plusieurs années... Ce qui bloque le système et entraîne parfois de grosses difficultés financières et familiales... Et au final, dans nombre de situations, de toute façon les collègues n'exercent plus et ne sont pas donc pas utiles à leur département...*

Contractuels

IA : En ce qui concerne les contractuels, il y aura une proposition de parcours de formation, on leur propose un contrat dès la fin de l'année scolaire pour qu'ils n'aient pas de rupture de contrat.

UNSA : *nous nous en félicitons pour eux. Par ailleurs, outre la dimension humaine, cela permet aussi (surtout ?) à notre administration de les recruter avant le privé ou d'autres secteurs, le marché du travail étant concurrentiel.*

FICHES SST

UNSA : « *il faut saisir d'autres ministères car l'école ne peut pas tout régler mais c'est elle qui supporte beaucoup et cela a un impact sur nos collègues et leurs élèves. Dans certaines situations, plusieurs CRIP sont faites et il ne se passe rien, alors qu'il y a clairement un danger pour les élèves, c'est incompréhensible pour les enseignants. Pour l'analyse des fiches, il y en a plusieurs types : certaines indiquant en seule fois tout ce que les personnels ont subi dans leur classe depuis le début de l'année, d'autres faites à plusieurs reprises, et/ou par plusieurs collègues pour dénoncer des faits de violence régulière. Il y actuellement de graves problèmes sociaux qui retombent sur l'école. »*

IA : ce n'est pas parce qu'il y a plus de remontées qu'il y a plus de problèmes, c'est peut-être plus connu. On focalise sur ce qui ne va pas, comme les médias. On ne montre que ce qui ne va pas. Je croise des collègues heureux. Il y a des projets remarquables, du temps, de l'épuisement positif et on n'entend que des médias dire : « ça ne va pas ! ». On a eu des louanges, maintenant on nous tape dessus : c'est ce que les syndicats ont dit en CTA.

UNSA : « Heureusement que vous croisez des personnels heureux ! Mais je ne peux vous laisser dire ça, la situation s'empire et cette instance nous permet de le pointer grâce aux remontées des collègues qui sont en augmentation. Il est normal que le positif ne soit pas pointé puisque cette instance aborde les conditions de travail et on remplit rarement une fiche SST pour indiquer que ses conditions de travail sont bonnes. Par ailleurs, je ne pense pas que les médias savent ce qui se passe dans certaines de nos classes... Il est à noter que dans a plupart des fiches SST nos collègues juste pourvoir faire leur travail. »

COMPTE-RENDU de VISITE DU CHSCT (école du Mené)

Un compte-rendu de la visite des écoles du Mené a été fait (4 écoles regroupées, le directeur gère 24 classes sur différents sites) ce qui génère forcément des difficultés. Notamment celle de pas avoir un directeur dans chaque école, alors que les parents sont eux présents tous les jours. C'était une des problématiques que nous avons soulevé lorsque ce regroupement a été mis en place. Une restitution plus précise sera faite aux équipes concernées. Durant cette présentation, a été abordée la problématiques du nombre important d'enfants primo arrivants et cela a retenu l'attention du Dasen.

UNSA : « Nous vous rappelons que même s'ils ne sont plus comptés en tant que tels, les enfants ne sont pas forcément devenus lecteurs et que nombre d'entre eux sont en difficulté. »

Programme pluriannuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

Action envisagée : Poursuivre le déploiement de démarches participatives d'évaluation et de prévention des risques professionnels avec l'élaboration des DUERP intégrant un plan d'actions de prévention

Céciriské

SG : entrée préventive : vraie démarche d'accompagnement de Céciriské qui sera lancée à compter de la rentrée 2022. La stratégie de déploiement sera vue le 8 juillet. Cela concerne la sécurité des bâtiments et autres et cela prendra du temps. Déploiement pragmatique et progressif.

UNSA : « Nous avons dit à la Secrétaire Générale Académique qu'il fallait donner du temps (et donc le déduire d'autre chose ou l'intégrer au plan de formation) aux collègues pour s'en emparer et c'est nécessaire si l'on veut que nos collègues s'emparent de ce travail présenté sous forme ludique (c'est le fruit d'un long travail). Par ailleurs, c'est arrivé dans les écoles sans plus d'explication et les collègues n'ont pu s'en saisir faute d'en connaître les tenants ni les aboutissants... »

Prévention des risques psychosociaux au sein de l'école

La démarche situation problème

Guide d'accompagnement à destination des enseignants du 1^{er} degré

SG : A partir de septembre sera diffusé un kit de prévention des risques psychosociaux qui a été présenté en CHSCTA. Il s'agira d'analyser les causes des RPS et leurs conséquences, le guide présente un travail collectif pour y remédier, les éviter. 5 fiches déjà préétablies :

- fiche sur la remise en cause de la pédagogie par une famille
- fiche sur le harcèlement
- fiche relation enseignants et AESH
- fiche relation enseignants et ATSEM.
- Fiche sur les difficultés avec un élève violent ou perturbateur
-

Il faudrait les présenter en animation pédagogique pour toucher le plus grand nombre de personnes, que cela ne repose pas sur le directeur.

SG : Il faut prévoir 3 heures par risque.

IENA : Quelques créneaux ont été prévus dans notre plan de formation.

Accident du travail

UNSA : *« nous dénonçons les accidents du travail transmis et refusés dans notre académie. Les s propres données du rectorat indiquent qu'il y a eu 70 refus dans notre académie, c'est la première fois qu'il y en a autant ! 644 déclarés. Nous avons exposé une situation où l'administration a refusé l'accident du travail et le recours, s'appuyant sur une formulation incorrecte... Nous avons précisé que dans cette situation c'est bien le médecin qui a souhaité faire une déclaration d'accident du travail du fait de l'état de santé de la collègue. Par ailleurs, lorsque nos collègues font ces déclarations, le plus souvent elles ne sont pas en état de compléter correctement le document administratif imposant. Et ils ne sont pas juristes... A notre sens, dans ces situations, un réel soutien de l'administration passe par une acceptation de ces demandes et le refus purement administratif est pire que tout... Et il impacte des collègues qui ne se sentent absolument pas soutenues et cela ne les aide pas à se reconstruire. »*

IA : j'entends ce que vous dites sur la personne qui reçoit le courrier. Il y a sûrement une problématique de tournure du courrier. En revanche si on n'est pas typiquement dans les textes on ne peut rien faire.

SG : j'étais en CHSCTA et ce problème a été soulevé. Il n'y a pas de volonté de l'académie d'écarter les dossiers. Elle s'est engagée de demander aux services d'expliquer ce delta. 2021 est une année particulière visiblement.

UNSA : Il est utile de préciser que nous dénonçons cette particularité de notre Académie depuis de nombreux mois et dans plusieurs départements. Et nous continuons à dire que c'est totalement anormal, nous nous interrogeons par ailleurs sur le caractère légal de ces refus. Et quel est le but ? Minorer des statistiques et donc nous dire que les accidents de travail diminuent ? Nous persistons à dire que dans ce traitement la dimension humaine est totalement oubliée et que nos collègues en souffrance en ont pourtant besoin...

Situations d'écoles ou établissements

Diverses situations d'écoles et d'établissements ont été abordées et notamment celle, particulière, de Paimpol (l'école LE Bras qui a du fermer du jour au lendemain suite à gros problème de toit, refait récemment, qui s'affaissait). La situation ne sera pas réglée et les enfants continueront à être accueillis dans les autres écoles de Paimpol et notamment, celle dont nous avons toujours dénoncé la fermeture, à savoir celle de Kéridy.

UNSA : nous continuons à porter les difficultés rencontrées par nos collègues à Guingamp et avons réabordé le sujet en indiquant que cette situation devait être très suivie d'autant qu'à la rentrée prochaine, l'équipe de circonscription change ainsi qu'une partie des enseignants dans une des écoles... Et que la problématique des élèves hautement perturbateurs restera entière...